

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 738

Artikel: Quelques résolutions du 17e Congrès abolitionniste international

Autor: F.A.I.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Témoignage de gratitude

Texte de la lettre qui fut adressée par l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, à M. le directeur Müggli, lorsqu'il résilia ses importantes jonctions de « Chef du rationnement alimentaire ».

Monsieur,

Nous ne saurions nous dispenser de venir encore une fois vous remercier, au nom de notre Alliance et au nom de toutes les femmes suisses, du travail considérable que vous avez accompli pour notre peuple, dans les années de guerre et d'après-guerre ; et nous tenons à vous remercier particulièrement pour la manière généreuse et humaine dont vous avez rempli votre tâche.

Les sévères mesures du rationnement alimentaire n'auraient pas été acceptées et suivies avec autant de bonne volonté, si la population n'avait pas senti, à chaque nouvelle décision, que vous ne vous contentiez pas de choisir le chemin le plus commode pour les autorités ; au contraire, nous savions qu'on pensait à nous, qu'on prenait soin de nous, des enfants, des adolescents, des mères, de ceux qui avaient besoin d'un régime spécial.

Dans chacun de vos discours, dont nous vous gardons une reconnaissance particulière, vous nous avez montré la situation alimentaire du pays sous son vrai jour, nous exhortant paternellement en termes sérieux et pourtant amicaux ; et l'on sentait toujours émaner de votre attitude même ce sens profond de la responsabilité envers la collectivité et envers le Très-haut. D'autres chefs responsables, hommes ou femmes pourront beaucoup apprendre en suivant votre exemple et faire œuvre utile.

C'est par grâce qu'au cours de ces temps difficiles, nous avons eu une nourriture suffisante, qu'aucune force d'occupation n'a pris nos réserves pour les accaparer à son profit ; mais si nous avons pu répartir équitablement ce dont nous disposions, si nos ménagères n'ont pas été obligées de faire de longues queues devant les magasins, c'est en grande partie à M. Müggli que nous le devons, et nous ne l'oublierions pas !

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS

Louis KUHNE
6, rue du Rhône

La Société Coopérative de
Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes
dès sa création. Soutenez la Coopérative
par vos achats.

Problème de la réadaptation des anciens tuberculeux¹

Si les ligues et les dispensaires se sont d'abord efforcés de combattre le fléau social de la tuberculose en commençant par le dépistage et l'aide aux malades, maintenant il y a ceci de nouveau qu'on veut voir les malades guéris à leur sortie du sanatorium et les soutenir dans leur réadaptation, souvent très difficile, à la vie normale — les soutenir moralement, financièrement, les conseiller.

Pour réunir la documentation nécessaire sur cette importante question, la rédactrice du travail qui nous occupe a adressé à des personnes compétentes un questionnaire détaillé ne comprenant pas moins de dix-neuf questions.

Examinons rapidement les possibilités qui s'offrent aux anciens malades rendus à la santé, sinon à la plénitude de leurs forces, en passant sous silence, à regret, la série des cas cités par l'enquêteuse.

Il y a, pour venir à leur aide, l'Abeille ; il y a la clinique Manufacture internationale depuis 1939, qui vise ce double but : tout en soignant le malade, lui trouver un travail rémunéré et, tout d'abord, lui fournir pour cela les instruments nécessaires, puis écouler les objets fabriqués, sur le rendement desquels le malade devra donner une contribution aux frais de sa cure. Cette clinique est réservée aux malades chirurgicaux. Puis, c'est à Leysin le Sanatorium universitaire et, en Suisse alémanique, celui d'Abisberg. Partout est reconnue l'importance qu'il y a à donner au malade une activité fructueuse.

Le « Lien », pour la Suisse romande (1931) rapproche les malades et les anciens malades. Il vend à bas prix le nécessaire pour les objets manufacturés par les premiers et se charge de leur écoulement. Il organise des conférences.

Joyeux de pouvoir quitter le sanatorium, le post-tuberculeux va au devant de multiples difficultés. S'il reprend un travail complet, bien souvent, il est atteint d'une rechute. Parfois, il se voit obligé d'apprendre un nouveau métier, souvent de ne travailler que partiellement, et beaucoup de patrons refusent de l'employer.

Il sent qu'on l'évite. Les ligues contre la tuberculose se voient là devant un problème ardu.

Quels remèdes appliquer ? Que peut-on faire pour aider efficacement ? Il faudrait d'une façon générale que le travail passe-temps fut remplacé, dans les sanatoria, par le travail professionnel (car autrement l'apprenti entré à l'âge scolaire, aura toutes les peines du monde à finir son apprentissage à la sortie). Il faudrait pouvoir compter sur l'aide de l'Etat aussi pour donner au post-tuberculeux un secours financier, et ce qui est très important également, c'est de faire comprendre au public que le malade guéri n'est plus dangereux, qu'on n'a aucune raison de le fuir.

M.-L. P.

¹ Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'Etudes sociales par Mlle H. Wanner.

Rectification

La rédactrice s'excuse d'avoir, dans le dernier numéro du « Mouvement », laissé tomber, par erreur, la conclusion de l'article de Mme Derron-Ulliac, intitulé « Inégalités de salaires », on la trouvera ci-dessous.

Il est curieux que les tenanciers d'hôtels et de restaurants ne soient pas les premiers à remédier à cet état de chose et à payer eux-mêmes leurs employés. Non seulement il y irait de leur propre dignité, de l'agrément du client qui ne serait pas obligé de faire en permanence du calcul mental, mais le gain des sommeliers devenant plus normal, il serait peut-être possible de trouver encore des cuisinières et des bonnes à tout faire.

Derron-Ulliac.

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds
derniers modèles

Autociseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finaz - Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Quelques résolutions du 17^e Congrès abolitionniste international

3. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, ayant entendu les différents rapports sur les mesures à prendre pour amener à se faire soigner les personnes atteintes de maladies vénériennes,

1. De bonnes conditions psychologiques, morales, économiques et sociales constituant des facteurs essentiels pour la prophylaxie des maladies vénériennes ;
2. De vigoureuses campagnes d'éducation de l'opinion publique s'adressant à toutes les couches de la population sont indispensables pour faire connaître la gravité du péril vénérien et relever le niveau moral de la population ;
3. Le traitement volontaire, gratuit et discret des maladies vénériennes donne les meilleurs résultats.

A cet égard, certains pensent que des mesures de coercition sanitaires peuvent s'imposer lorsque le malade contagieux qui constitue un danger pour le public refuse de se soigner ou de continuer son traitement.

La F.A.I. par contre, considère que l'expérience a prouvé que toute mesure de contrainte, même applicable aux deux sexes, aboutissait trop souvent à des discriminations de sexes et de catégories sociales.

La F.A.I. pour sa part, conserve sa foi dans le traitement libre.

5. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, considérant le rôle des hommes dans la prostitution,

attire l'attention du Conseil économique et social sur cette question et demande que des recherches soient entreprises sur le client habituel des prostituées au point de vue psychologique, physiologique et social.

6. Le Congrès convoqué par la Fédération abolitionniste internationale à Bruxelles du 6 au 9 septembre 1947, estime qu'une des œuvres les plus urgentes est la formation du caractère des jeunes reposant sur une saine conception de la vie.

Il estime qu'on ne saurait se limiter à l'enseignement des questions sexuelles, mais que cette connaissance doit être intégrée dans une éducation de l'amour et que celle-ci n'a sa valeur que si elle fait partie d'une formation générale de la personnalité.

Ce rôle d'éducation revient normalement à la famille ; comme souvent elle ne veut ou ne peut le remplir, il y a lieu de prévoir cette éducation, en observant le tact nécessaire, dans toutes les collectivités de jeunesse.

Le Secrétariat de la F.A.I.

Les femmes dans les Commissions fédérales

Un jalon de plus

Les organisations féminines suisses et notamment le Secrétariat féminin doivent être continuellement à l'affût pour essayer de faire entrer des femmes dans les commissions fédérales ; d'une façon générale, les organes compétents oublient de faire représenter les femmes dans les commissions, même pour les questions qui les intéressent particulièrement et, c'est souvent après bien des démarches des milieux intéressés que l'on consent à accepter cette collaboration. Il va sans dire que la commission fédérale d'experts pour l'assurance maternité n'a pas présenté de grandes difficultés, 8 femmes y siègent sur une trentaine de membres, mais, la commission fédérale d'experts pour l'assurance vieillesse et survivants est restée définitivement fermée malgré toutes nos revendications. Le plus souvent ces commissions sont constituées sans que les milieux féminins soient appelés à présenter leurs candidates, et lorsqu'il faut « in extremis » ou après coup essayer d'obtenir un ou des sièges, la chance est bien minime. Toutefois les choses vont changer, paraît-il, grâce, sans doute, à la précieuse intervention de M. U. Dietschi, Conseiller national, (Soleure). En septembre 1944 M. Dietschi avait présenté un postulat que le Conseil national avait accepté le 13 décembre 1944. Le postulat demandait si les femmes ne pourraient pas être équitablement représentées dans les commissions extraparlimentaires et autres institutions dépendantes de la Confédération. En 1947, le postulat aurait été oublié sans la louable perspicacité de M.

oreilles et que les avions étrangers, ces oiseaux qui semaient la mort, survolaient notre village, le lac et les montagnes, eux non plus ne pouvaient pas dormir. Je le savais.

Que de fois au cours de nuits claires suis-je restée debout à ma fenêtre et ai-je essayé en contemplant la beauté de ce paysage de reconquérir la paix intérieure qu'un présent cruel m'avait ravie ! Dans la nuit précédant le dimanche des Rameaux, j'étais aussi à ma fenêtre. Ce jour, quoique si proche de la Passion, la plus douloureuse qui fut jamais, attendait dans l'espérance la fête sacrée de Pâques. Devant moi, à la clarté de la lune et des étoiles, s'étendaient, dans leur éternelle majesté, le lac, les montagnes, les rives, le vaste golfe de l'embouchure de Rhône.

Je n'avais cette nuit-là dormi que peu d'heures après minuit. Que de fois dans les nuits sereines m'étais-je réveillée en sursaut, anxieuse par des rêves oppressants dont l'irréalité ne répondait que trop à la cruelle réalité !

Des coups de feu étaient-ils partis sur la rive française ? Les avions étrangers, la leur flamboyante qui peu après avait illuminé le ciel derrière les montagnes, m'avaient-ils jeté à minuit dans de tels rêves pleins d'angoisses ? Il se passait tant de choses pendant les nuits de lune ! Quand ces horreurs prendraient-elles fin ? Où trouver consolation, espérance ?

Et je pensais au lendemain, dimanche des Rameaux, où l'on devrait parer les églises et les maisons de palmes, symbole antique

de la victoire sur les puissances du mal, signe de paix et de joie ! Grande et basse sur l'horizon au sud-ouest luisait la lune. Encore trois nuits, et elle brillerait de tout son éclat, comme promesse de la venue de Pâques, fête de la victoire sur la mort, fête de la résurrection.

Qu'était-ce ? N'était-ce pas de nouveau une détonation ? N'en étaient-ce pas plusieurs, ou bien l'écho me renvoyait-il multiplié ce crépitement odieux ? Plus de doute. Là-bas, sur la rive française, ils avaient tiré sur des fuyitifs, sur des êtres humains en proie à une angoisse mortelle qui voulaient se réfugier sur notre territoire. Les malheureux n'avaient-ils pas attendu la complète obscurité ? Ces personnes traquées auraient-ils attendu que la lune fut couchée pour risquer cette folle entreprise ?

J'étais assaillie d'images que je ne voulais pas fuir, auxquelles je voulais me soumettre, parce que je savais qu'elles étaient l'impitoyable réalité ! Je vois des formes sombres, elles se suivent ; quelqu'un les guide, quelqu'un voulant leur porter secours expose sa vie pour eux ; ils se tapissent, se cachent, se laissent tomber dans la neige ; pleins d'angoisse, ils prêtent l'oreille dans la nuit, ils gravissent des pentes escarpées, ils doivent traverser les gorges profondes de la Morge, ils luttent pour leur vie avec des forces déclinantes, aucun ne doit chanceler et tomber dans le gouffre, aucun ne doit faiblir. Il y a là des femmes épuisées et des enfants en pleurs.

De sombres angoisses me suffoquent, je me noie. Je m'oublie moi-même et ma propre existence que rien ne menace encore. Je fais partie de ces gens aux abois, de ces fuyards. Je dois me faire violence pour ne pas crier : « Au secours ! au secours ! »

Lentement je parvins à me ressaisir. De la réalité vécue je conquis une certitude consolatrice et apaisante : là-bas, sur l'autre rive, des êtres secourables attendaient les persécutés, là-bas des mains libératrices se tendaient vers ceux qui les cherchaient, là-bas à la frontière il y avait des êtres qui éprouvaient le privilège du sauveur et savaient quelle bénédiction repose sur celui qui vient en aide aux malheureux. Là-bas, ils avaient entendu l'appel du désespoir.

Leurs cœurs l'avaient entendu !

La lune s'était couchée. Son sillage d'argent s'était éteint. Seules les étoiles scintillaient avec plus d'éclat et éclairaient la neige des sommets comme si toute lumière consolatrice ne devait pas s'engloutir dans les ténèbres. Sur les pentes sous ma fenêtre, les arbres dans leur parure de fleurs rêvaient de maturité et de fruits. Au ciel s'étendait comme un signe précurseur le pont magique de la Voie lactée, aux myriades d'étoiles.

Bientôt ce serait la fête de la Résurrection.

(Trad. A. Truan, professeur.)

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONNE
Soldats - Élégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

GRANDE MAISON DE BLANC

14, RUE DE RIVE **Calicoes** Angle Rue RIVE Verdaine
La Maison des bonnes qualités

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}

Place du Génie
CAROUÉ - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Demandez le MOUVEMENT FEMINISTE

dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE